
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Désignation commerciale : NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML
Code du produit : 0890 107
SDS-Identcode : 10046500

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Würth France SA
Z.I.Ouest, Rue George Besse
67158 Erstein
France
Téléphone : +33 (0)388 64 53 00
Téléfax : +33 (0)388 64 62 00
Personne responsable/émettrice : Adresse e-mail: prodsafe@wuerth.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France)
+33 (0)1 45 42 59 59
Nancy Anti-poisons Center (24/7)
+33 (0)3 83 32 36 36

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Extrêmement inflammable R12: Extrêmement inflammable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

Irritant

R38: Irritant pour la peau.

Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H222
H229

H315
H336
H411

Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les aérosols.

P261

Intervention:

P362 + P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0 Date de révision 15.05.2014 Date d'impression FR / FR
 Date de dernière parution: - 17.05.2014
 Date de la première version
 publiée: 15.05.2014

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008/CE)	Concentration [%]
	No.-CE			
	Numéro d'en- registrement			
Hydrocarbures, C6-C7, n- alkanes, isoalkanes, cy- cliques, <5% n-hexane	921-024-6	F; R11 Xi; R38 N; R51/53 Xn; R65 R67	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 85 - < 90
	01- 2119475514- 35			
propane-2-ol	67-63-0	F; R11 Xi; R36 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 7 - < 10
	200-661-7			
	01- 2119457558- 25			
Substance VLEP :				
Dioxyde de carbone	124-38-9		Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 3 - < 5
	204-696-9			

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

minés.

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre sèche, Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu (voir chapitre 10). L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spé- : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire auto-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

cial pour les pompiers

nome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

voir chapitre: 7, 8, 11, 12 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version publiée: 15.05.2014		

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Restreindre les quantités stockées au poste de travail. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser des outils anti-étincelles. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

Classe d'explosibilité de poussière : Non applicable

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Respecter les consignes de stockage pour les aérosols !

Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.

Température de stockage : 15 - 30 °C

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0

Date de révision 15.05.2014 Date d'impression
Date de dernière parution: - 17.05.2014
Date de la première version
publiée: 15.05.2014

FR / FR

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Base	Mise à jour
propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE): 980 mg/m ³ , 400 ppm normal,	FR VLE	2005-02-01
Dioxyde de carbone	124-38-9	VME: 9.000 mg/m ³ , 5.000 ppm bleu,	FR VLE	2007-12-01
Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Base	Mise à jour
Dioxyde de carbone	124-38-9	TWA: 9.000 mg/m ³ , 5.000 ppm	2006/15/EC	2006-02-09

Autres informations sur les valeurs limites: voir chapitre 16

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
appareil respiratoire avec filtre A

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant : > 0,4 mm
délai de rupture: : > 480 min
Directive : DIN EN 374

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Tenue de protection antistatique ignifuge.
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Ne pas inhaler l'aérosol.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Suivre le protocole de protection de la peau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: aérosol
Propulseur	: Dioxyde de carbone (CO2)
Couleur	: incolore
Odeur	: type hydrocarbure
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: 200 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006***0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML**

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: 2,3 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 12 % (v)
Dangers d'explosion	: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inflamabilité	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflamabilité	: Donnée non disponible
Indice de combustion	: Donnée non disponible
Poids moléculaire	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: > 60 °C
Pression de vapeur	: 71,1 hPa à 25 °C
Densité	: 0,73 g/cm ³ à 20 °C
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: < 120 g/l
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Sensibilité aux chocs	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Tension superficielle	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Énergie minimale d'ignition	: Donnée non disponible
Indice d'acide	: Donnée non disponible
Indice de réfraction	: Donnée non disponible
Miscibilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Test de séparation avec solvant	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Aucun(e) à notre connaissance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stabilité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts, Des bases fortes, Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane : DL50 Rat: > 5.840 mg/kg

propane-2-ol : DL50 Rat: 5.045 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, : CL50 Rat: > 25,2 mg/l
Atmosphère de test: vapeur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0

Date de révision 15.05.2014 Date d'impression
Date de dernière parution: - 17.05.2014
Date de la première version
publiée: 15.05.2014

FR / FR

<5% n-hexane

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Génotoxicité in vivo:

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Remarques

Hydrocarbons, C6-C7, n-
alkanes, isoalkanes, cyclics,
<5% n-hexane: Cancérogénicité:
Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement
(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Mutagénicité:

Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mamma-
liennes n'ont révélé aucun effet mutagène., Classifié sur la base du
contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI,
partie 3, note P)**Toxicité pour la reproduction**Hydrocarbons, C6-C7, n-
alkanes, isoalkanes, cyclics,
<5% n-hexane

: Note: Pas toxique pour la reproduction

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition uniqueHydrocarbons, C6-C7, n-
alkanes, isoalkanes, cyclics,
<5% n-hexane

: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

propane-2-ol

: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspirationToxicité par aspirationHydrocarbons, C6-C7, n-
alkanes, isoalkanes, cyclics,
<5% n-hexane: La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de
toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme
s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.**Effets neurologiques**

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

Évaluation toxicologique

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets aigus

Donnée non disponible

Information supplémentaire : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Note: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

propane-2-ol : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Note: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

propane-2-ol : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 13.299 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 30 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÈCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane : NOEC: 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 81 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Information concernant l'élimination et l'emballage : Élimination:
En accord avec les réglementations locales et nationales. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

Code des déchets (EWC) : Code de déchet (produit non utilisé):
150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Code de déchet (produit utilisé):
150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Élimination de l'emballage non nettoyé : Code de déchet (emballage non nettoyé):
150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Note: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur) Les récipients qui ne sont pas vidés conformément aux règlements sont des déchets spéciaux. Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : 1950
ADR : 1950
RID : 1950
IMDG : 1950
IATA : 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADN : AÉROSOLS
ADR : AÉROSOLS
RID : AÉROSOLS
IMDG : AEROSOLS
(naphtha (petroleum), hydrotreated light)
IATA : AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2
ADR : 2
RID : 2
IMDG : 2.1
IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
ADR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
Quantité limitée : 1,00 L
Code de restriction en tunnels : (D)

RID

Code de classification : 5F
Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1
Quantité limitée : 1,00 L

IMDG

Étiquettes : 2.1
No EMS Numéro : F-D, S-U

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
Instruction d'emballage (LQ) : Y203
Étiquettes : 2.1

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir chapitre: 6, 7 et 8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

COV	: Directive 1999/13/CE 96,5 % Contenu en VOC eau déduite: 956 g/l		
Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses	: Mise à jour:	Quantité 1	Quantité 2
	Extrêmement inflammable	10 t	50 t
	Mise à jour: Dangereux pour l'environnement	200 t	500 t
	Mise à jour: Produits dérivés du pétrole: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole Diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris)	2.500 t	25.000 t
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.	Mise à jour:		
	AÉROSOLS INFLAMMABLES	5.000 t	50.000 t
	Mise à jour: DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

Mise à jour:
Produits dérivés du pétrole: 2.500 t 25.000 t
a) essences et naphthes; b)
kérosènes (carburants d'avia-
tion compris); c) gazoles
(gazole Diesel, gazole de
chauffage domestique et
mélanges de gazoles com-
pris)

conformément au règlement
(CE) n° 648/2004 relatif aux
détergents : >= 30 %: hydrocarbures aliphatiques

Législation nationale

Autres réglementations : Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Maladies Professionnelles : 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Information supplémentaire : Réserve aux utilisateurs industriels et professionnels.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

0890 107 - NETTOYANT PIÉCES MÉCANIQUES 500ML

Version 1.0	Date de révision 15.05.2014	Date d'impression	FR / FR
	Date de dernière parution: -	17.05.2014	
	Date de la première version		
	publiée: 15.05.2014		

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations

bleu	Valeurs limites réglementaires indicatives
normal	Valeurs limites indicatives

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Établie par	:	SAP Business Compliance Services GmbH Birlenbacher Str. 19 D-57078 Siegen Allemagne Téléphone: +49-(0)271-88072-0
-------------	---	---

Réf.: WIAG00005341